

*Prévoyance vieillesse*

# Le Parlement doit restructurer la réforme

Le Parlement doit revoir complètement le projet du Conseil fédéral, déséquilibré et trop coûteux. Faute de quoi il risque d'échouer. L'économie indique la voie à suivre: seule une réforme fragmentée subordonnée à de judicieuses priorités peut garantir durablement les rentes actuelles.

Le Conseil fédéral a transmis en novembre son paquet mammouth, déséquilibré et trop coûteux, au Parlement. Celui-ci doit maintenant assumer ses responsabilités politiques et restructurer entièrement le projet. C'est à cette seule condition que l'AVS et la prévoyance professionnelle seront adaptées à la réalité démographique et que le niveau des rentes actuelles pourra être garanti à l'avenir. Malheureusement, l'exécutif a négligé de glisser dans son message les résultats de la consultation – qui auraient tracé la voie vers la sécurité des rentes dans la durée.

La réforme du Conseil fédéral est déséquilibrée puisqu'elle financée à près de 90 pour cent par des hausses d'impôts et des cotisations salariales. Un bon 10 pour cent seulement consiste en corrections de dépenses. Elle est trop onéreuse, car elle coûtera des milliards à

l'économie et aux citoyens; concrètement: environ 10 milliards de francs par an jusqu'en 2030. Un couple avec 4700 francs de rente perdrait plus de 200 francs par mois en pouvoir d'achat. Pour une famille laborieuse de classe moyenne, cette réforme laisserait aussi un trou de quelque 200 francs mensuels dans le budget du ménage.

## Pour des rentes sûres

Il suffit de considérer les surcoûts considérables du projet pour se rendre compte qu'il serait refusé au plus tard en consultation populaire. Le Parlement est donc invité à remanier ce bloc de réformes surdimensionné. L'économie réclame la sécurité des rentes. Pour cela, elle demande que le projet soit fractionné et que les divers éléments de réforme soient traités selon des priorités. Contrairement au projet du Conseil fédéral,

l'approche préconisée par l'économie proscrit des augmentations d'impôts à titre provisionnel. Par ailleurs, elle fait obstacle à un relèvement prématuré de l'âge de référence de la retraite. L'économie indique ainsi une voie prometteuse pour garantir les rentes d'aujourd'hui.

## Funeste initiative «AVSplus»

L'économie salue la décision du Conseil fédéral de recommander le rejet de cette initiative irresponsable sans lui opposer de contre-projet. «AVSplus» précipiterait l'AVS dans l'ère des déficits en alourdissant ses charges de plus de 5 milliards de francs par année.

De plus amples informations de la position de l'Union patronale suisse concernant la réforme de la prévoyance vieillesse sont disponibles sur notre site web. ■

4.12.2014, Lausanne  
En route vers la labellisation Friendly Work Space



**Promotion Santé Suisse**



**Formations continues**  
**Gestion de la santé en entreprise**

**Pour des collaborateurs en bonne santé dans des entreprises saines**

Les entreprises qui s'engagent pour la santé de leurs collaborateurs peuvent espérer des répercussions positives à moyen et long terme tels qu'un meilleur climat de travail, une augmentation de la productivité et une réduction des fluctuations du personnel. Tout cela contribue au succès durable de l'entreprise.

Promotion Santé Suisse propose des formations pratiques sur la Gestion de la santé en entreprise (GSE).

Vous trouverez plus d'informations sur:  
[www.promotionsante.ch/formation-continue](http://www.promotionsante.ch/formation-continue)